

Lettre aux habitants des 4 Montagnes

Madame, Monsieur,

Des habitants de Méaudre ont été contactés pour le remplacement de leur compteur électrique par un nouveau compteur communicant « LINKY » alors que son installation sur les 4 Montagnes n'avait été annoncée que pour 2018. Nous tenons à vous informer de risques écologiques, économiques, sociétaux et sanitaires qu'engendre la pose de ces compteurs et de notre positionnement, en tant que citoyens, à ce sujet.

Les compteurs Linky vont remplacer des compteurs qui pourraient durer encore 40 ans alors qu'ils ne sont conçus que pour durer 20 ans et risquent d'être obsolètes encore plus tôt sur le plan numérique (8 à 10 ans). Si Enedis-ERDF jure de recycler les anciens compteurs, on sait aujourd'hui que les composants électroniques des compteurs Linky seront, quant à eux, très difficilement recyclables voir non recyclables. L'opération serait trop coûteuse économiquement et énergétiquement (source : « Sexy, Linky? » L'Age de Faire).

De plus, le collectif « Pièces et Main d'Oeuvre » nous apprend que la transition énergétique annoncée par EDF est « ...le saut dans un monde qui n'a jamais autant gaspillé d'énergie... D'après une étude réalisée par le cabinet Oxalys en juin 2010 pour la ville de Crolles, les collecteurs de données, les Data Centers en France consommaient déjà 9% de notre électricité... Les milliards de relevés opérés chaque année par Linky et les montagnes de données à traiter par ordinateurs consommeront infiniment plus que tout ce que vous pourrez économiser en obéissant à votre compteur numérique ».

L'ADEME (Agence De L'environnement et de la Maîtrise de l'Energie) précise, dans un rapport de 2015, que le changement du parc de compteurs électromécaniques et électroniques actuels par des compteurs Linky impliquera une augmentation de la consommation électrique annuelle de l'ordre de 0,5 TWh, soit la production d'un mois d'un réacteur nucléaire de 900MW, ou la consommation de 500 000 foyers par an.

Faut-il croire qu'EDF souhaite vraiment nous faire réaliser des économies alors que de nombreuses personnes témoignent déjà avoir été obligées de passer à un abonnement plus coûteux à cause du compteur Linky?

D'autres déclarent des pannes d'ordinateur ou de téléviseur. «On va balancer sur le circuit électrique des fréquences que des appareils électriques ne vont peut-être pas supporter à cause des problèmes de compatibilité électromagnétique» explique Pierre Le Ruz du CRIIREM. (Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements ElectroMagnétiques). Depuis 2015, c'est au client de prouver la responsabilité d'ERDF en cas d'incendie.

Les économies iront donc à EDF lorsqu'elle ne remplacera pas le personnel qui relevait les compteurs et que 70% des opérations qui nécessitaient le déplacement de techniciens se feront à distance. En notre temps, ou l'emploi se raréfie, Linky participe à la casse sociale et à la déshumanisation de la société.

Que penser des soi-disant 5000 emplois créés pour fabriquer les compteurs dont une partie est réalisée à Fontaine? Jean-Paul Trovero, maire de Fontaine a déclaré au journal 'Le Postillon' : « Quand on m'a annoncé que deux cents emplois allaient être créés... j'étais content qu'une entreprise industrielle s'installe à Fontaine (...) d'autant qu'il était convenu que ces emplois seraient réservés aux jeunes du coin, non qualifiés... ils n'ont embauché que des cadres supérieurs ... venant d'Espagne qui travaillaient déjà dans une autre usine... ils ne s'engagent plus que sur une vingtaine d'emplois directs d'ici 2019... ».

Plus de 370 000 nouveaux cas de cancer sont décelés en France chaque année. Cela devrait nous alerter quant à la surexposition aux ondes électromagnétiques qui ont été classées par l'O.M.S. dans la catégorie 2B comme cancérigène possible.

L'association Robin des Toits nous rappelle que les normes françaises à ce sujet, ont été établies sur des critères thermiques. Elles ne nous protègent en rien des effets biologiques d'une exposition à court et long terme dont la toxicité est, depuis longtemps, avérée et prouvée par de nombreuses études indépendantes (Rapports « BioInitiative »).

La pose des compteurs Linky se traduit par l'installation de 700 000 nouvelles antennes-relais en France (Nicolas Bérard, « L'Age de Faire »). Elles seront installées dans les quartiers exposant les riverains à encore plus de rayonnements.

L'association Robin des Toits nous alerte également sur la nocivité du CPL (Courant Porteur en Ligne) introduit à cause du compteur Linky dans nos logements et provoquant un rayonnement toxique de toute l'installation électrique jusqu'aux appareils électriques. Si la députée Laurence ABEILLE a réclamé que soit réalisée une étude préalable afin d'évaluer les impacts réels, aucune expertise n'a été réalisée sur la technologie CPL G3 dont il est aujourd'hui question. De plus, le compteur LINKY est évolutif et prévoit un emplacement pour un module fonctionnant par radiofréquences (wifi?) qui ajoutera toujours plus d'ondes.

Enfin, les compteurs communicants sont des mouchards permettant aux opérateurs de recueillir d'innombrables données sur notre vie privée et, par le traitement de ces données, d'en déduire des informations relatives à l'intimité de nos foyers. L'objectif d'ERDF est d'installer dans un premier temps les compteurs sans que ne soient utilisées toutes les potentialités de ces appareils. « Nous ne sommes encore qu'aux prémices de l'exploitation de toutes les potentialités de ce compteur, Big Data, usages domotiques, objets connectés... » déclare ERDF. Une utilisation à des fins visiblement commerciales mais également de surveillance pouvant mettre en cause nos libertés et inquiétant la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Nous, citoyens des 4 Montagnes, du collectif « NON AU LINKY - Fréquences Vercors », refusons la pose de ces compteurs dans nos foyers. Nous considérons celle-ci comme une atteinte à notre liberté ainsi qu'à notre santé et à celle de nos enfants.

Nous encourageons nos élus à suivre l'exemple de Franck GIRARD, maire de Saint-Nizier-du-Moucherotte et de ses Conseillers Municipaux ; nous les soutenons dans leur engagement de refus d'installation du Linky sur leur commune.

345 communes en France ont adopté une délibération refusant les compteurs communicants et plus de 800 collectifs se sont créés pour les refuser. Sont-ils tous complotistes, obscurantistes ou réalistes? A vous de juger!

Nous appelons les habitants des 4 Montagnes à ne pas se laisser désinformer.

Vous pouvez signer la pétition du collectif dans plusieurs commerces du village; nous remercions les commerçants qui soutiennent notre action d'information.

Mardi 4 avril : Réunion d'infos avec « Robin des Toits », Méaudre, 20h30, Salle des Mariages.

Jeudi 6 avril : Réunion d'infos avec « Pièces et Main d'oeuvre » Lans-en-vercors, 20h, Salle St Donat.

Merci de votre attention. Le collectif Non au LINKY - Fréquences Vercors

blog : frequencevercors.canalblog.com

contact : frequences.vercors@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique.